



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOACHIM

**AVIS PUBLIC  
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**AVIS PUBLIC** vous est par la présente donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée le **jeudi 6 juin 2024 à 07h15** par M. Hugues Jacob, directeur général, pour être tenue à l'hôtel de ville de Saint-Joachim au 172, rue de l'Église, Saint-Joachim, Qc, G0A 3X0.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ;**
2. **CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ;**
3. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;**
4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 451-2024 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 138 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 419 600 \$ POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ET DE MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-JOACHIM ;**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS ;**
6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Donné à Saint-Joachim, ce 4<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024.

Hugues Jacob  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**Certificat de publication**

Je, Hugues Jacob, Directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Joachim, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux endroits prévus par le règlement 433-2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour de juin 2024.

Hugues Jacob  
Directeur général et greffier-trésorier